

## **Conditions de réservation** **location**

### **PRIX :**

Le prix est toutes charges comprises soit :

- L'emplacement
- Mobile Home 2 chambres : 1 à 5 personnes
- Mobile Home 3 chambres : 1 à 6 personnes
- Chalet 2 chambres : 1 à 5 personnes
- Chalet 3 chambres : 1 à 7 personnes
- Véhicule
- Fourniture de gaz et d'électricité
- Accès piscine et Animations

La T.V.A. est incluse.

Les draps ou sacs de couchage ne sont pas fournis.

### **ARRIVÉES ET DÉPARTS :**

Les locations sont disponibles à partir de 15 heures et doivent être impérativement libérés le jour de votre départ avant 10 heures. Toute libération tardive entraînera la facturation supplémentaire d'une nuitée.

Les mobile homes vous sont donnés en parfait état, vous devez donc les restituer dans le même état de propreté, si ce n'est pas le cas un forfait ménage de 60€ vous sera facturé.

### **CAUTION :**

Une caution de 300 € est demandée lors de votre arrivée. Celle-ci est restituée en fin de séjour, après inventaire. Si des dégâts sont constatés, le montant de ceux-ci sera déduit sur la caution.

### **ANNULATION - MODIFICATION :**

Remboursement des arrhes en cas d'annulation :

- \* 6 semaines avant la date d'arrivée : 80 % des arrhes.
- \* Entre 6 et 2 semaines avant la date d'arrivée: 40% des arrhes.
- \* 15 jours avant la date d'arrivée : aucun remboursement.

### **INSCRIPTION - RESERVATION - PAIEMENT :**

La réservation est ferme et définitive dès la réception des arrhes, soit 30% sur le montant de la location réglé à votre convenance, par chèque bancaire, carte bancaire, virement, mandat ou espèces.

Les règlements par chèques doivent être établis à l'ordre du **Camping Les Fontaines**.

Le solde de la location est payable dès l'arrivée, lors de la remise des clés, et de l'établissement de l'état des lieux.

### **ANIMAUX :**

Les animaux sont admis mais doivent être signalés au moment de la réservation. Ils sont acceptés, sous réserve de la présentation du carnet de vaccination. Leurs propriétaires en sont responsables, ils doivent être tenus en laisse et en aucun cas gêner le séjour d'autre campeur. Il est interdit de laisser un animal seul dans un mobil home.

### **MODALITÉS DE LOCATION :**

Il est indispensable de mentionner sur le contrat la période de séjour. Le nombre de personnes à loger devra être fixé à l'avance et en aucun cas être dépassé. L'absence d'une ou plusieurs personnes ne donne droit à aucune réduction. Toute personne ou autre moyen de camping, non prévus sur l'emplacement de la location sera facturé en tarif « supplément ».

### **ACCEPTATION DU RÈGLEMENT INTERIEUR :**

Le règlement est accepté lors de la signature du présent contrat.